

Déclaration finale de l'atelier régional de « Soutien à la mise en œuvre d'initiatives des jeunes en matière de prévention des conflits, de médiation pour faire taire les armes, dans les Etats membres de la CEDEAO »

Bénin, les 11 et 12 septembre 2023.

Nous, organisations de jeunes et réseaux régionaux ouest-africains, réunis les 11 et 12 septembre 2023 à Cotonou, en République du Bénin, engagés dans la mise en œuvre d'initiatives des jeunes en matière de prévention des conflits, de médiation et d'initiatives pour faire taire les armes dans les Etats membres de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;

Après un examen de l'écosystème sociopolitique actuel de la région :

Constatons la récurrence des coups d'Etats dans la région et des foyers de tensions dans les communautés à la base, la prolifération des armes avec des conséquences de radicalisation, l'implication des jeunes dans les conflits la récurrence des violences post électorales, la désunion croissante des familles et le déficit démocratique ;

Observons l'engagement des jeunes dans l'espace CEDEAO dans la mise en œuvre d'initiatives visant à participer au processus de paix, à prévenir les conflits et la violence à travers des actions de sensibilisation et de réseautage, à renforcer les capacités de jeunes, à faire des plaidoyers, à participer aux médiations communautaires dans les conflits entre éleveurs et agriculteurs, à faire de l'accompagnement pour la solidification de la famille ;

Considérons l'existence d'initiatives pertinentes des organisations de jeunes dans la prévention et la gestion de conflit, entre autres, les clubs de paix, les jeunes pour la paix, le conseil de sage de la jeunesse, l'alliance de la jeunesse pour la citoyenneté démocratique et la culture de la paix, les pairs éducateurs en milieu scolaire, l'implication dans les missions de médiation, l'accompagnement de couples dans la gestion des conflits familiaux et l'observatoire de la violence armées ;

Nous inspirant des instruments juridiques et mécanismes nationaux, entre autres les constitutions et les politiques nationales de jeunesse ;

S'appuyant sur les instruments juridiques de la CEDEAO en matière de la promotion de la jeunesse, notamment le cadre de prévention des conflits, la

convention sur les armes légères et de petit calibre, minution et autres matériels connexes, la politique sur la Jeunesse et le plan d'action stratégique ;

S'en tenant d'une part, aux instruments juridiques de l'Union Africaine, notamment la charte africaine de la jeunesse, le cadre continental pour les jeunes la paix et la sécurité ; et d'autre part, aux instruments juridiques et mécanismes des Nations Unies, tels que la Résolution 2250 et la Résolution 2419 ainsi que les Objectifs de Développement Durable ;

Considérant la volonté de la CEDEAO et de ses partenaires techniques et financiers d'accompagner nos pays sur la voie de l'Etat de droit, la démocratie, la paix, la sécurité, l'autonomisation, l'inclusion de la jeunesse et le développement humain ;

Tirant les enseignements de l'implication réussie du Centre de Médiation Interreligieux dans la consolidation de la paix entre chrétiens et musulmans au Nigéria ;

Remarquant les nombreux défis auxquels sont confrontées les organisations de jeunes dans la réalisation de leurs initiatives ;

Et soulignant leur engagement à l'issue de cet atelier à travers trois axes notamment :

Axe1 : L'homme au cœur de la société

- Développement de valeur pour éducateurs en milieu scolaire en collaboration avec les forces de sécurité intérieure
- Promotion de la police de proximité

Axe2. L'homme qui a un regard sur les besoins de la société

- Engagement individuel / collectif des participants à l'atelier

Axe3 : Homme qui s'organise pour répondre aux besoins de la société

- Restitution /sensibilisation auprès des communautés à la base
- Mise à disposition d'un espace de communication pour la diffusion des activités des organisations participantes (par l'intermédiaire d'un réseau de journalistes de la CEDEAO)
- Organisation d'une rencontre virtuelle avec les participants sur la situation des armes légères et le rôle de la jeunesse pour faire taire les armes.
- Rencontre avec les ministères nationaux de la jeunesse
- Travail de sensibilisation auprès des groupes de jeunes en milieu reculé

- Renforcement de la visibilité, la synergie d'action entre les organisations de la société civile sur la sécurité et la paix.

Nous recommandons ce qui suit :

➤ **Aux Organisations de la jeunesse**

- Sensibiliser au réseautage des organisations et les former à se structurer
- Sensibiliser les jeunes sur l'environnement juridique et les mécanismes existant pour la promotion de la jeunesse ;
- Faire un plaidoyer pour un environnement de partage équitable des ressources ;

➤ **Aux Etats membres**

- Créer des opportunités d'emplois pour les jeunes dans les communautés à la base
- Accroître l'implication des jeunes dans la résolution des conflits
- Sensibiliser les parents sur une implication significative dans l'éducation, l'orientation et l'accompagnement de l'enfant
- Travailler sur les compétences des jeunes

➤ **A la Commission de la CEDEAO et les partenaires**

- Encourager le fond de la paix et les partenaires à travers l'Architecture de Paix et de Sécurité (APSA) à soutenir davantage les initiatives des jeunes
- Renforcer les capacités des organisations de jeunes sur la mobilisation de ressources

➤ **Remerciements :**

Enfin, remercions la république du Bénin, la Commission de la CEDEAO, l'APSA et les différents partenaires pour les dispositions prises pour faciliter la réussite de cet atelier.

Fait à Cotonou, le 12 septembre 2023

Les participants à l'atelier.